



WEBINAIRE. – Présentation du nouvel accord télétravail (en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2025)



mardi 15 oct. 2024 (12h45 – 13h30)
par visioconférence

Réservez dès à présent la date !

Comment participer ?

En cliquant sur le lien : [Rejoignez la réunion maintenant](#)

Prenez contact avec nous par mail
afin d'échanger et vous abonner
à nos publications

cfe-cgc.idf@francetravail.fr

**Pour avancer ensemble,
rejoignez-nous dès maintenant !**

